

30 nov 2012 -12:23

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

## Objectif budgétaire global 2013 de l'assurance soins de santé

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx le Conseil des ministres a approuvé l'objectif global 2013 des soins de santé\*.

L'objectif global 2013 des soins de santé est fixé à 26 676 586 000 euros.

Diverses mesures ont toutefois été prises de telle manière que les dépenses s'établiront à 26 330 454 000 euros en 2013. La différence entre les dépenses et l'objectif budgétaire normé, soit 346 132 000 euros, diminuera le financement alternatif en 2013.

*\* conformément à l'article 40 la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994.*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales  
Rue du Commerce 78-80  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 233 51 11  
<http://www.laurette-onkelinx.be/>